



n° 91
21 décembre
2012

*Pages 1961
à 1998*

UNIVERSITÉ DE LA ROCHELLE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Le recueil des actes administratifs est consultable aux services centraux de l'université (Technoforum, 23 avenue Albert Einstein, 17000 LA ROCHELLE), ainsi que sur le site internet de l'université (www.univ-larochelle.fr/-Recueil-des-actes-administratifs-.html).

Les délibérations et arrêtés publiés peuvent être consultés dans leur intégralité aux services centraux (Technoforum – secrétariat général – porte 212).

TABLE DES MATIÈRES

DÉLIBÉRATIONS.....	1964
Délibération n° 2012-12-17-2-2.1: Budget primitif 2013.....	1964
Délibération n° 2012-12-17-2-3 : Admission en non valeur.....	1969
Délibération n° 2012-12-17-3-1 : Mise en œuvre de loi du 12 mars 2012 dans son volet relatif à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels de la fonction publique.....	1969
Délibération n° 2012-12-17-3-2 : Liste des emplois créés à l'université de La Rochelle en 2013 dans le cadre des mille emplois créés par la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.....	1971
Délibération n° 2012-12-17-4-1 : DU Opérateur de brasserie.....	1973
Délibération n° 2012-12-17-5.1 : portant désignation du représentant du conseil d'administration à la commission Culture.....	1973
Délibération n° 2012-12-17-5-2 : renouvellement de la convention ULR/filiale ULR valor.....	1974
Délibération n° 2012-12-17-5-3 : Proposition de renouvellement du mandat du directeur de la filiale ULR Valor.....	1974
Délibération n° 2012-11-05-4-1 : Organisation de la licence LEA spécialité anglais-coréen (rectificatif). 1974	
ARRÊTÉS.....	1975
Arrêté n° 2012-481 du 18 décembre 2012 relatif à la composition du comité électoral consultatif de l'université de La Rochelle.....	1975
Arrêté n° 2012-548 du 18 décembre 2012 portant nomination de la commission composée comme un jury pour le choix de la maîtrise d'œuvre dans le cadre de la réhabilitation du Technoforum	1976
Arrêté n° 347-12 du 13 décembre 2012 relatif à la composition du jury du diplôme élémentaire de langue française et du diplôme approfondi de langue française (DEL F A1 A2 B1 B2).....	1977
Arrêté n° 2012-368 du 15 octobre 2012 portant nomination du jury du semestre 1 de la licence du domaine sciences, technologie, santé.....	1978
Arrêté n°2012-369 du 15 octobre 2012 portant nomination de jury de licence du domaine sciences, technologie, santé mention terre et environnement.....	1978
Arrêté n° 2012-370 du 15 octobre 2012 portant nomination du jury de licence du domaine sciences, technologie, santé mention sciences du vivant	1980
Arrêté n° 2012-372 du 15 octobre 2012 portant nomination de jury de licence du domaine sciences, technologie, santé mention mathématiques	1981
Arrêté n° 2012-373 du 15 octobre 2012 portant nomination de jury de licence du domaine sciences, technologie, santé mention génie civil.....	1982
Arrêté n° 2012-374 du 15 octobre 2012 portant nomination de jury de licence du domaine sciences, technologie, santé mention physique chimie.....	1983
Arrêté n°2012-375 du 15 octobre 2012 portant nomination du jury de licence professionnelle du domaine sciences, technologie, santé mention industrie agroalimentaire, alimentation spécialité conception, production et management en industries agro-alimentaires.....	1984
Arrêté n° 2012-376 du 15 octobre 2012 portant nomination du jury de licence professionnelle du domaine sciences, technologie, santé mention génie civil et construction spécialité réhabilitation énergétique du patrimoine bâti.....	1985
Arrêté n° 2012-378 du 15 octobre 2012 portant nomination du jury de licence professionnelle du domaine sciences, technologie, santé mention énergie et génie climatique spécialité gestion de chantier et sécurité en génie climatique.....	1986

Arrêté n°2012-379 du 15 octobre 2012 portant nomination du jury de master du domaine sciences, technologie, santé mention sciences pour l'ingénieur spécialité ingénierie du bâtiment.....	1986
Arrêté n° 2012-380 du 15 octobre 2012 portant nomination de jury de master du domaine sciences, technologie, santé mention sciences pour l'ingénieur spécialité corrosion, dégradation et protection des matériaux.....	1987
Arrêté n° 2012-381 du 15 octobre 2012 portant nomination du jury de master du domaine sciences, technologie, santé mention sciences pour l'ingénieur spécialité génie biotechnologique.....	1988
Arrêté n° 2012-382 du 15 octobre 2012 portant nomination du jury du master 1ère année du domaine sciences, technologie, santé mention sciences pour l'environnement.....	1989
Arrêté n° 2012-383 du 15 octobre 2012 portant nomination de jury de master du domaine sciences, technologie, santé mention sciences pour l'environnement spécialité gestion des écosystèmes anthropisés	1990
Arrêté n° 2012-384 du 15 octobre 2012 portant nomination du jury de master du domaine sciences, technologie, santé mention sciences pour l'environnement spécialité écologie et dynamique des littoraux et estuaires.....	1990
Arrêté n° 2012-392 du 15 septembre 2012 portant nomination du jury de délivrance de la licence du domaine sciences humaines et sociales mention géographie.....	1991
Arrêté n° 2012-393 du 15 septembre 2012 portant nomination du jury de délivrance de la licence du domaine sciences humaines et sociales mention histoire.....	1992
Arrêté n° 2012-394 du 15 septembre 2012 portant nomination du jury de délivrance de la licence du domaine arts, lettres, langues mention langues étrangères appliquées.....	1994
Arrêté n° 2012-395 du 15 septembre 2012 portant nomination du jury de délivrance de la licence du domaine arts, lettres, langues mention lettres.....	1996
Arrêté n° 2012-396 du 15 septembre 2012 portant nomination de jury de délivrance de la licence professionnelle du domaine arts, lettres, langues mention activités et techniques de communication, spécialité lettres, culture et nouveaux médias.....	1997
Arrêté n° 2012-397 du 15 septembre 2012 portant nomination de jury de délivrance de la licence professionnelle du domaine sciences humaines et sociales mention management des organisations spécialité patrimoines, langues et tourisms.....	1998
Arrêté n° 2012-408 du 15 septembre 2012 portant nomination de jury du diplôme d'université histoire de l'art et archéologie.....	1998
Arrêté n° 2012-413 du 15 septembre 2012 portant nomination du jury du diplôme universitaire d'études françaises - DUEF C1.....	1999
Arrêté n° 2012-423 du 20 novembre 2012 portant nomination du jury de licence professionnelle du domaine sciences, technologie, santé mention productions animales spécialité aquaculture et gestion durable de son environnement	1999

DÉLIBÉRATIONS

Délibération n° 2012-12-17-2-2.1: Budget primitif 2013

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-3,

Vu le décret n°2008-618 du 27 juin 2008 relatif au budget et au régime financier des EPCSCP bénéficiant des responsabilités et des compétences élargies,

Vu les statuts de l'université de La Rochelle,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, avec 19 voix pour, 6 voix contre, 3 abstentions (18 membres présents; 10 membres représentés),

APPROUVE le budget primitif 2013 présenté dans le document annexé à la présente délibération.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, avec 28 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention (18 membres présents; 10 membres représentés),

APPROUVE la modification du plafond d'emplois présentée dans les documents annexés à la présente délibération.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, avec 28 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention (18 membres présents; 10 membres représentés),

APPROUVE le programme pluriannuel d'investissement présenté dans les documents annexés à la présente délibération.

Fait à La Rochelle, le 18 décembre 2012.

Le président de l'université de La Rochelle
Gérard Blanchard

Présentation du budget agrégé de l'établissement - exercice 2013 - Conseil d'administration du 17 décembre 2012

Budget ULR et Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses de la Fondation

1ère section : compte de résultat prévisionnel										
Dépenses de fonctionnement	Formations	Bibliothèque	Recherche	Diffusion des savoirs	Immobilier	Pilotage	Vie étudiante	Amortis. et provisions	Total	% du total général
Masse salariale	23 991 464	1 444 120	21 185 685	77 641	2 049 719	6 319 899	496 901		55 565 429	68,39%
Fonctionnement	2 447 072	650 218	2 327 653	0	4 253 335	2 762 786	860 862	8 141 000	21 442 926	26,39%
Total des dépenses de fonctionnement	26 438 536	2 094 338	23 513 338	77 641	6 303 054	9 082 685	1 357 763	8 141 000	77 008 355	

Total équilibre du compte de résultat prévisionnel									752	
--	--	--	--	--	--	--	--	--	------------	--

Calcul CAF :	compte de résultat prévisionnel	752	amortissements nets	700 000	Reprises sur provision	183 404	517 348
---------------------	---------------------------------	-----	---------------------	---------	------------------------	---------	----------------

2ème section : tableau de financement abrégé										
Dépenses d'investissement	Formations	Bibliothèque	Recherche	Diffusion des savoirs	Immobilier	Pilotage	Vie étudiante	Dépenses à ventiler	Total	% du total général
Insuffisance d'autofinancement										
Investissement	201 400	2 000	2 554 683	0	209 309	1 256 602	14 000		4 237 994	
Total des emplois	201 400	2 000	2 554 683		209 309	1 256 602	14 000		4 237 994	5,22%

pour information										
Total du budget en dépenses	26 639 936	2 096 338	26 068 021	77 641	6 512 363	10 339 287	1 371 763	8 141 000	81 246 350	
% de la destination par rapport au total général	32,79%	2,58%	32,09%	0,10%	8,02%	12,73%	1,69%	10,02%		

RECETTES	ETAT	Collectivités	Europe	Ressources propres	Prestations internes	Amortissements et provisions	TOTAL
Hors recherche	57 052 300	1 649 916	276 891	4 112 482	450 010	7 624 404	71 166 004
Recherche	1 097 749	754 934	1 290 701	2 556 752	142 968		5 843 103
Total des recettes	58 150 049	2 404 850	1 567 592	6 669 235	592 978	7 624 404	77 009 107

Total équilibre du compte de résultat prévisionnel							
--	--	--	--	--	--	--	--

Ressources	ETAT	Collectivités	Europe	Ressources propres	Prestations internes	Non décaissables	TOTAL
CAF							517 348
Hors recherche	0	140 000	254 603	47 309			441 912
Recherche	93 300	435 716	1 676 962	348 704			2 554 683
Total ressources	93 300	575 716	1 931 565	396 013	0	0	3 513 942

Total du budget en recettes	58 243 349	2 980 565	3 499 157	7 065 248	592 978	7 624 404	80 522 297
% du total général	72,33%	3,70%	4,35%	8,77%	0,74%	9,47%	

Prélèvement sur FdR							724 052
----------------------------	--	--	--	--	--	--	----------------

Total général équilibré							81 246 350
--------------------------------	--	--	--	--	--	--	-------------------

ressources hors recherche	88,93%
ressources recherche	10,43%

Tableau n°2 (à remplir et transmettre au recteur, et à annexer aux prochaines décisions budgétaires modificatives)
Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du budget 2013

Catégories d'emplois	Nature des emplois		(A)	(B)	(C) = (A) + (B)
			Emplois sous plafond Etat	Emplois financés sur ressources propres	Global
			En ETPT	En ETPT	
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	382		382
		CDI	3		3
	Non permanents	CDD	45	54	99
S/total EC			430		484
BIAT OSS	Permanents	Titulaires	259		259
		CDI	22	9	32
	Non permanents	CDD	5	104	108
S/total Biatoss			286	113	399
Totaux			716	167	883
			Plafond des emplois fixé par l'Etat		Plafond global des emplois voté par le CA

Tableau 6-1 : PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT - ANNEXE OBLIGATOIRE PRESENTEE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION - BUDGET/DBM - Exercice 2013

Prévision	Libellé opérations	MRIP/IUAP		Total	Dont opération : MRIP/IUAP	dont opération zzzz	dont opération yyyy	dont opération yyyy	dont opération yyyy	dont opération n	
	année de lancement	2012									
	Coût total initial de l'opération	coût total prévisionnel de l'opération tout mode de financement confondu = prévision d'ouverture de crédits = engagements pluriannuels pris par l'établissement	1	575 000	575 000						
	Réajustements éventuels		2	0							
	Coût actualisé, le cas échéant, de l'opération	coût total prévisionnel actualisé de l'opération	3=1+2	575 000	575 000	0	0	0	0	0	
	Répartition des engagements prévisionnels de financements				Total	Dont opération : MRIP/IUAP	dont opération zzzz	dont opération yyyy	dont opération yyyy	dont opération yyyy	dont opération n
	État	Montant des subventions prévues par l'Etat ATTENTION : au budget de chaque exercice seuls les CP notifiés peuvent être ouverts	4		575 000						
	Crédits État Campus	Montant des financements prévus au titre des opérations Campus	5	0							
	Collectivités publiques	Montant des subventions prévues par les collectivités locales (lettres, conventions ou documents justificatifs probants)	6	0							
	Autres	Autres ressources notifiées : dons, legs ...	7	0							
Autofinancement CAF	Montant de la CAF servant à financer l'opération	8	0								
Autofinancement FDR	Montant du prélèvement sur fonds de roulement servant à financer l'opération	9	0								
Total des financements		10 = 4+5+6+7+8+9	575 000	575 000	0	0	0	0	0		
Écart financement / coût	le cas échéant, différentiel entre le coût actualisé de l'opération et le total des financements	11 = 10-3	0	0	0	0	0	0	0		

Délibération n° 2012-12-17-2-3 : Admission en non valeur**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-3,
Vu le décret n° 2008-618 du 27 juin 2008 relatif au budget et au régime financier des EPCSCP bénéficiant des responsabilités et des compétences élargies, notamment l'article 36,
Vu les statuts de l'université de La Rochelle,
Vu l'avis favorable de l'agent comptable,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,

PROPOSE au président de l'université, l'admission en non-valeur des créances suivantes :

Date	Références	Objet	DEBIT €	CREDIT €	SOLDE €
18/07/2011	Compte 41111 Titre n° 40/960/2011	Remboursement de la réparation de l'ordinateur prêté par la BU	192,76	150,00	42,76
01/12/2010	Compte 41111 Titre n° 623/920/2010	13 ^{ème} colloque E. THIL : inscription tarif doctorant	100,00		100,00

Fait à La Rochelle, le 18 décembre 2012.

Le président de l'université de La Rochelle
Gérard Blanchard

Délibération n° 2012-12-17-3-1 : Mise en œuvre de loi du 12 mars 2012 dans son volet relatif à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels de la fonction publique**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-3,
Vu la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique,
Vu les statuts de l'université de La Rochelle,
Vu l'avis du comité technique du 7 décembre 2012,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,

APPROUVE la mise en place du dispositif des recrutements réservés prévus par la loi du 12 mars 2012, telle qu'elle est présentée dans les documents annexés à la présente délibération.

Fait à La Rochelle, le 18 décembre 2012.

Le président de l'université de La Rochelle
Gérard Blanchard

Mise en place du dispositif des recrutements réservés prévus par la loi du 12 mars 2012

Par communiqué de presse du 21 novembre, la Ministre a annoncé la titularisation de l'ensemble des agents éligibles aux dispositions de la loi du 12 mars 2012. La circulaire sur les modalités de recrutements 2013, qui nous est parvenue le 7 décembre, précise ainsi qu'« *il a été décidé d'offrir à chaque agent contractuel éligible une possibilité d'être titularisé à l'une des sessions ouvertes de 2013 à 2016* ».

Il nous est ainsi demandé de titulariser les contractuels éligibles aux dispositions de la loi du 12 mars 2012 à raison d'un quart par année pendant les quatre années de vie du dispositif.

A ce jour, l'ULR recense 58 agents éligibles (53 BIATSS et 5 enseignants). La liste s'allongera sans doute un peu puisque le dispositif prévoit que les agents peuvent sous certaines conditions continuer à devenir éligibles.

Les viviers d'emplois mobilisables à partir d'une hypothèse construite pour 60 agents

	Emplois vacants	Emplois créés 11 à l'ULR en 2013	Réserve SAN REMO
2013	3	0	12 (sécurisés)
2014	3	0	12 (sécurisés)
2015	0	0	15 (à négocier avec le MESR)
2016	0	0	15 (à négocier avec le MESR)

Les propositions de clés de répartition des emplois à pourvoir par la voie des recrutements réservés

Première proposition : pour l'année 2013, les 15 emplois ouverts seront tous des emplois de BIATSS.

Proposition ayant recueilli l'avis favorable à l'unanimité du CT du 07/12/12.

Deuxième proposition : les 15 emplois ouverts en 2013 le seront au sein de la filière ITRF et seront répartis en proportion de la représentation des trois catégories dans la population totale des agents contractuels éligibles soit :

Cat. A = 3 ; Cat. B = 2 ; Cat. C = 10.

Proposition ayant recueilli l'avis favorable à l'unanimité du CT du 07/12/12.

Troisième proposition : les 15 emplois ouverts en 2013 seront déclinés en BAP en proportion de la représentation des différentes branches d'activités professionnelles (BAP) dans la population totale des agents contractuels éligibles.

Répartition des 53 contractuels BIATSS par BAP et catégorie :

	BAP A	BAP B	BAP C	BAP D	BAP E	BAP F	BAP G	BAP J	Total
Cat. A	3				1			4	8
Cat. B			1		2	1	1	3	8
Cat. C					1	3	9	24	37
Total	3		1		4	4	10	31	53

Répartition proportionnelle des 15 emplois proposés :

	BAP A	BAP B	BAP C	BAP D	BAP E	BAP F	BAP G	BAP J	Total
Cat. A	1							2	3
Cat. B					1			1	2
Cat. C						1	3	6	10
Total	1				1	1	3	9	15

BAP A : science du vivant

BAP B : sciences chimiques – sciences des matériaux

BAP C : sciences de l'ingénieur et instrumentation

BAP D : sciences humaines et sociales

BAP E : informatique, statistique et calcul scientifique

BAP F : information, documentation, culture, communication, édition, TICE

BAP G : patrimoine, logistique, prévention, restauration

BAP J : gestion et pilotage (= emplois relevant de la sphère administrative)

Proposition ayant recueilli l'avis favorable à l'unanimité du CT du 07/12/12.

Délibération n° 2012-12-17-3-2 : Liste des emplois créés à l'université de La Rochelle en 2013 dans le cadre des mille emplois créés par la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-3,
Vu les statuts de l'université de La Rochelle,
Vu l'avis du comité technique du 7 décembre 2012,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,

APPROUVE la liste des emplois créés à l'université de La Rochelle en 2013 dans le cadre des mille emplois créés par la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, telle qu'elle est présentée dans les documents annexés à la présente délibération.

Fait à La Rochelle, le 18 décembre 2012.

Le président de l'université de La Rochelle
Gérard Blanchard

Conseil d'administration du 17 décembre 2012
Création de postes à la rentrée 2013 avec évaluation du coût en année pleine

Cette création de 11 emplois pour l'ULR doit contribuer à l'amélioration de la réussite des étudiants en licence et à favoriser l'innovation pédagogique conformément à la demande du gouvernement. Elle se traduit par une augmentation du plafond d'emplois de l'établissement et par un abondement de la SCSP de la masse salariale correspondante, valorisée à hauteur de 57 200 € par emploi en année pleine soit un montant global de 629 200 € (pour 2013, valorisation prévue à hauteur de 27 900 € par emploi).

Composantes	Récapitulatif demandes	Objectif	Décision du CA	Coût mini	Coût maxi	Coût moyen
UFR DSPG	BIATSS cat.B	Restructuration du service en charge des moyens et actions mobilisés en soutien à la pédagogie	Validé	37 389 €	63 873 €	49 029 €
	PRAG Gestion	Renforcement encadrement	Validé	41 782 €	104 149 €	79 266 €
	PAST Droit	Prise en charge du volet insertion pro, PPP, stage				
UFR LLASH	PRAG Anglais	Déficit d'enseignement LEA	Validé	41 782 €	104 149 €	79 266 €
	Lecteur Anglais	Idem				
	Lecteur Coréen	Maintien du coréen L2				
	BIATSS scolarité transversale - cat. B/C	Demande récurrente				
	BIATSS IUAP/CPGE cat. B	Secrétariat CPGE et IUAP à assurer	Validé	37 389 €	63 873 €	49 029 €
UFR S&T	BIATSS cat.B / BAP J	Mise en place du CMI, suivi de l'assiduité et des étudiants en difficulté	Validé	37 389 €	63 873 €	49 029 €
	BIATSS cat. C / BAP J	Restructuration du service de scolarité des licences et LP pour identifier un poste unique pour les LP en alternance et soutien à la scolarité administrative				
	BIATSS cat. B / BAP B	Technicien en sciences des matériaux/caractérisation - mi-temps en Chimie/mi-temps en Sciences de la Terre				
	BIATSS cat. B / BAP C	Mise en place de nouveaux TP en licence Génie civil sur les plateformes existantes et les nouvelles achetées pour améliorer les enseignements et aller vers plus d'innovation				
	BIATSS cat. A / BAP C	Support enseignement informatique : mise en service, gestion, développement et maintenance de matériels tels que serveurs, robotique, terminaux mobiles				
	BIATSS cat. B / BAP C	Gestion des plate-formes de TP licence (biotechnologie, microbiologie et biochimie) ; assistance pédagogique et technique				
IUT	PRAG anglais	Comblent déficit d'enseignement + Objectif démarcher certification	Validé	41 782 €	104 149 €	79 266 €
	PRAG expression communication PPP	Comblent déficit d'enseignement				
	PRAG Eco-gestion	Forts besoins d'enseignement et faibles tx d'encadrement du dpt TC				
CIEL	PRAG Anglais	Déficit d'encadrement	Validé	41 782 €	104 149 €	79 266 €
SIUMPPS	Assistante sociale à 50%	Renforcement de l'accompagnement social des étudiants pour l'amélioration de leurs conditions de vie et la réussite de leurs études	Validé	19 603 €	32 151 €	24 569 €
MRIP	IGE BAP J / Chargé d'orientation et d'insertion prof.	Maintien qualité de service suite désengagement rectorat + renforcer accompagnement sur orientation (semestre rebond...)	Validé	44 364 €	89 995 €	60 704 €
SUP/@ctice	IGE BAP F / Ingénieur en technologie de la formation	Médiatisation contenu + formation enseignants FAD	Validé	44 364 €	89 995 €	60 704 €
	Cat. B					
	PRAG/PRCE Français	Remise à niveau/remédiation licence 1				
Transversal	Cat. A / BAP J / Contrôleur interne qualificateur	Processus qualité				
COUT TOTAL			10 postes	387 625 €	820 356 €	610 128 €

Rappel masse salariale disponible en année pleine

629 200 €

* coût mini = indice minimum du corps / coût maxi = coût maximum du corps / coût moyen = indice moyen constaté à l'ULR au 01/01/2012
application du taux de charges patronnales applicable à compter du 01/01/2013, soit 92,2%
intégration du régime indemnitaire BIATSS 2013 tel que voté lors du dernier CA
SUP = service universitaire de pédagogie

Cette proposition quantitative et qualitative sature la masse salariale à hauteur de la compensation allouée par le ministère.

Délibération n° 2012-12-17-4-1 : DU Opérateur de brasserie**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-3,
Vu les statuts de l'université de La Rochelle,
Vu l'avis du CEVU du 11 décembre,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,

- APPROUVE le renouvellement du diplôme d'université « Opérateur de brasserie ».
- FIXE les frais d'inscription au montant suivant :
 - 3 190 €

Fait à La Rochelle, le 18 décembre 2012.

Le président de l'université de La Rochelle
Gérard Blanchard

Délibération n° 2012-12-17-5.1 : portant désignation du représentant du conseil d'administration à la commission Culture**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-3,
Vu les statuts de l'université de La Rochelle,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,

APPROUVE la désignation de Madame Armelle Combaud comme représentant du conseil d'administration au sein de la commission Culture.

Fait à La Rochelle, le 18 décembre 2012.

Le président de l'université de La Rochelle
Gérard Blanchard

Délibération n° 2012-12-17-5-2 : renouvellement de la convention ULR/filiale ULR valor**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'université de La Rochelle,
Vu la convention cadre qui régit les relations entre l'université et ULR Valor,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,
APPROUVE le renouvellement de la convention cadre entre l'université de La Rochelle et ULR Valor pour une durée d'un an, soit jusqu'au 31 décembre 2013.

Fait à La Rochelle, le 18 décembre 2012.

Le président de l'université de La Rochelle
Gérard Blanchard

Délibération n° 2012-12-17-5-3 : Proposition de renouvellement du mandat du directeur de la filiale ULR Valor**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-3,
Vu les statuts de l'université de La Rochelle,
Vu les statuts de la SAS ULR Valor,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,
PROPOSE de renouveler le mandat de M. Jean-Marc Wallet comme président du directoire de la filiale ULR Valor jusqu'au 31 décembre 2013 (pour une durée d'un an), en conservant les mêmes conditions que le mandat actuel.

Fait à La Rochelle, le 18 décembre 2012.

Le président de l'université de La Rochelle
Gérard Blanchard

Délibération n° 2012-11-05-4-1 : Organisation de la licence LEA spécialité anglais-coréen (rectificatif)**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 712-3,
Vu les statuts de l'université de La Rochelle,
Vu l'avis du CEVU du 23 octobre 2012,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, avec 14 voix pour, 13 voix contre, 0 abstention,
APPROUVE les modalités d'organisation suivantes de la licence LEA spécialité anglais coréen en 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 :

- la fermeture de la spécialité anglais-coréen en première année de licence LEA à la rentrée de septembre 2013 ;
- le maintien de la spécialité anglais-coréen en deuxième et troisième année de la licence LEA à la rentrée de septembre 2013 ;
- la fermeture en L2 et le maintien des effectifs en L3 à la rentrée de septembre 2014 ;
- la fermeture en L3 et la mise en place d'une option anglais-coréen limitée à 30 étudiants en troisième année de la licence LEA à partir de septembre 2015.

Fait à La Rochelle, le 26 novembre 2012.

Le président de l'université de La Rochelle
Gérard Blanchard

ARRÊTÉS**Arrêté n° 2012-481 du 18 décembre 2012 relatif à la composition du comité électoral consultatif de l'université de La Rochelle****LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

- Vu le code de l'éducation,
- Vu le décret n° 85-59 du 18 janvier 1985 fixant les conditions d'exercice du droit de suffrage, la composition des collèges électoraux et les modalités d'assimilation et d'équivalence de niveau pour la représentation des personnels et des étudiants aux conseils des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel ainsi que les modalités de recours contre les élections,
- Vu les statuts de l'université,

ARRÊTE**Article 1**

Le comité électoral consultatif de l'université de La Rochelle est composé comme suit :

Membre	Nom	Date de désignation
enseignant-chercheur, enseignant, chercheur ou personnel assimilé élu au CS et désigné par ce conseil	Anthony GELICUS	CS du 13 décembre 2012
BIATOSS élu au CA et désigné par ce conseil	Egle CONFORTO	Délibération du CA n° 2012-10-08-4-2.4 du 08/10/2012
vice-président étudiant	Cyril GUINET	Élections du 3 avril 2012
représentant de la FLASH, désigné par le conseil d'UFR	Philippe GRANGÉ	Conseil UFR du 2 février 2012
représentant de l'UFR Droit, désigné par le conseil d'UFR	Stéphane PINON	Conseil UFR du 8 mars 2012
représentant de l'UFR Sciences, désigné par le conseil d'UFR	Nicolas FRAISSEIX	Conseil UFR du 6 mai 2011
représentant de l'IUT, désigné par le conseil d'administration de l'IUT	Gérard ABRAHAM	Conseil UFR du 15 mars 2012

Article 2

La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 18 décembre 2012.

Le président
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2012-548 du 18 décembre 2012 portant nomination de la commission composée comme un jury pour le choix de la maîtrise d'œuvre dans le cadre de la réhabilitation du Technoforum

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

- Vu le code de l'éducation,
- Vu les articles 74 et 24 du code des marchés publics
- Vu les statuts de l'université,
- Vu la délibération du conseil d'administration n° 2009-12-14-2-1 : délégations de compétences du conseil d'administration au président

ARRÊTE

Article 1

La commission composée comme un jury pour le choix de la maîtrise d'œuvre dans le cadre de la réhabilitation du Technoforum est constituée comme suit :

Membres avec voix délibérative :

- Président du jury :
 - M. Gérard Blanchard, président de l'université de La Rochelle
- Collège de représentants de l'Université :
 - M. Mathias Tranchant, vice président du conseil d'administration
 - Mme Marlène Barbotin, directrice générale des services
 - Mme Isabelle Pairé, membre de la commission Relations université entreprises de l'université de La Rochelle
- Collège des personnalités dont le président du jury estime que la participation présente un intérêt particulier au regard de l'objet de la consultation :
 - M. Laurent Keiser, ingénieur régional de l'équipement au titre du rectorat de Poitiers, ou son représentant
 - M. Michel Vriet au titre de la région Poitou Charente, ou son représentant
 - M. Jean-François Vatré au titre de la communauté d'agglomération de La Rochelle, ou son représentant
- Collèges des personnes qualifiées :
 - M. Thierry Blumereau, architecte du Conseil général 17
 - M. Michel Gallice, architecte du conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement 17, ou son représentant
 - Mme Claire Ballage, architecte pour la ville de La Rochelle

Membres avec voix consultative :

- M. Olivier Agnely, agent comptable de l'université
- Un représentant des services en charge de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes
- M. Luc Costedoat, responsable du service de la gestion immobilière et technique

Article 2

La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 18 12 2012

Le président
Gérard Blanchard

Arrêté n° 347-12 du 13 décembre 2012 relatif à la composition du jury du diplôme élémentaire de langue française et du diplôme approfondi de langue française (DELF A1 A2 B1 B2)

Le Recteur de l'Académie de Poitiers

Chancelier des Universités

- Vu l'arrêté du 22 mai 1985 portant création du diplôme élémentaire de langue française et du diplôme approfondi de langue française,
- Vu les propositions de Monsieur le recteur de l'académie de Poitiers, chancelier des universités,

ARRÊTE**Article 1**

Article 1 : Le jury qui délivrera le diplôme d'études en langue française (DELF A1-A2-B1-B2) de l'année universitaire 2012/2013 est composé de :

- Philippe GRANGE, maître de conférences, président
- Isabelle QUEYROUX, professeur certifié, assesseur
- Eric MONTEIRO, professeur certifié, assesseur
- Maïté BOISSARD, professeur contractuel, assesseur
- Anne-Claire RAYNAUD, professeur contractuel, assesseur

Article 2

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

Article 3

Le recteur de l'académie de Poitiers et la directrice générale des services de l'université de La Rochelle sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université de La Rochelle.

Fait à La Rochelle, le 13 décembre 2012.

Le Recteur de l'Académie de Poitiers
Chancelier des Universités
Jacques Moret

Arrêté n° 2012-368 du 15 octobre 2012 portant nomination du jury du semestre 1 de la licence du domaine sciences, technologie, santé

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

- Vu l'article L.613-1 du code de l'éducation,
- Vu l'arrêté du 1er août 2011 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence,
- Vu les propositions de M. le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur,

ARRÊTE

Article 1 :

Le jury du semestre 1 de la licence du domaine sciences, technologie, santé est composé pour l'année universitaire 2012/2013 :

Fabienne MAROTTE, maître de conférences, président,

Mickaël AIRAUD, professeur agrégé

Ingrid ARNAUDIN, maître de conférences

Isabelle BRENON, maître de conférences

Jean-René CHEROUVRIER, maître de conférences

Philippe PELU, professeur agrégé

Christophe SAINT-JEAN, maître de conférences

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

Article 3 :

La directrice générale des services et le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 15 octobre 2012

Le président
Gérard Blanchard

Arrêté n°2012-369 du 15 octobre 2012 portant nomination de jury de licence du domaine sciences, technologie, santé mention terre et environnement

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu l'article L.613-1 du code de l'éducation,
Vu l'arrêté du 1er août 2011 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence,
Vu les propositions de M. le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur,

ARRÊTE

Article 1 : Le jury du semestre 2 de la licence **terre et environnement** du domaine sciences, technologie, santé est composé pour l'année universitaire 2012/2013 de :

Isabelle BRENON, maître de conférences, président

Hervé DIOT, professeur des universités

Eric CHAUMILLON, maître de conférences

Guy WÖPPELMANN, professeur des universités

Le jury du semestre 3 de la licence **terre et environnement** du domaine sciences, technologie, santé est composé pour l'année universitaire 2012/2013 de :

Vivien MATHE, maître de conférences, président

Mickaël KARPYTECH, maître de conférences

Jean-Claude MERCIER, professeur des universités

Hervé DIOT, professeur des universités

Le jury du semestre 4 de la licence **terre et environnement** du domaine sciences, technologie, santé est composé pour l'année universitaire 2012/2013 de :

Vivien MATHE, maître de conférences, président

Mickaël KARPYTECH, maître de conférences

Jean-Claude MERCIER, professeur des universités

Hervé DIOT, professeur des universités

Le jury du semestre 5 de la licence **terre et environnement** du domaine sciences, technologie, santé est composé pour l'année universitaire 2012/2013 de :

Vivien MATHE, maître de conférences, président

Isabelle BRENON, maître de conférences,

François LEVEQUE, maître de conférences

Eric CHAUMILLON, maître de conférences

Le jury du semestre 6 de la licence **terre et environnement** du domaine sciences, technologie, santé est composé pour l'année universitaire 2012/2013 de :

Vivien MATHE, maître de conférences, président

Isabelle BRENON, maître de conférences

François LEVEQUE, maître de conférences

Éric CHAUMILLON, maître de conférences

Le jury qui délivrera le titre de **DEUG** du domaine sciences, technologie, santé mention **terre et environnement** est composé pour l'année universitaire 2012/2013 de :

Vivien MATHE, maître de conférences, président

Mickaël KARPYTECH, maître de conférences

Jean-Claude MERCIER, professeur des universités

Hervé DIOT, professeur des universités

Le jury qui délivrera le grade de **licence terre et environnement** du domaine sciences, technologie, santé est composé pour l'année universitaire 2012/2013 de :

Vivien MATHE, maître de conférences, président

Isabelle BRENON, maître de conférences

François LEVEQUE, maître de conférences

Éric CHAUMILLON, maître de conférences

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

Article 3 :

La directrice générale des services et le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 15 octobre 2012

Le président
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2012-370 du 15 octobre 2012 portant nomination du jury de licence du domaine sciences, technologie, santé mention sciences du vivant

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu l'article L.613-1 du code de l'éducation,
Vu l'arrêté du 1^{er} aout 2011 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence,
Vu les propositions de M. le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur,

ARRÊTE

Article 1 :

Le jury du semestre 2 de la licence du domaine sciences, technologie, santé mention **sciences du vivant** est composé pour l'année universitaire 2012/2013 :

Mickaël AIRAUD, professeur agrégé, président
Ingrid FRUITIER-ARNAUDIN, maître de conférences
Valérie THIERY, professeur des universités
Pierre MIRAMAND, professeur des universités
Stéphanie BORDENAVE, maître de conférences

Le jury du semestre 3 de la licence du domaine sciences, technologie, santé mention **sciences du vivant** est composé pour l'année universitaire 2012/2013 :

Ingrid FRUITIER-ARNAUDIN, maître de conférences, présidente
Mickaël AIRAUD, Professeur agrégé
Sophie SABLE, Maître de conférences
Valérie THIERY, Professeur des universités
Nathalie IMBERT, Maître de conférences

Le jury du semestre 4 de la licence du domaine sciences, technologie, santé mention **sciences du vivant** est composé pour l'année universitaire 2012/2013 :

Ingrid FRUITIER-ARNAUDIN, maître de conférences, présidente
Paco BUSTAMANTE, professeur des universités
Michel GOLBERG, maître de conférences
Hélène MONTANIE, maître de conférences
Thierry MAUGARD, professeur des universités

Le jury du semestre 5 de la licence du domaine sciences, technologie, santé mention **sciences du vivant** est composé pour l'année universitaire 2012/2013 :

Hélène MONTANIE, maître de conférences, présidente
Thierry MAUGARD, professeur des universités
Gilles RADENAC, maître de conférences
Michel GOLBERG, maître de conférences
Denis FICHET, maître de conférences
Stéphanie BORDENAVE, maître de conférences

Le jury du semestre 6 de la licence du domaine sciences, technologie, santé mention **sciences du vivant** est composé pour l'année universitaire 2012/2013 :

Mickaël AIRAUD, professeur agrégé, président
Hélène MONTANIE, maître de conférences
Gilles RADENAC, maître de conférences
Patrick BOCHER, maître de conférences
Ingrid FRUITIER-ARNAUDIN, maître de conférences
Valérie THIERY, professeur des universités

Le jury qui délivrera le titre de **DEUG** du domaine sciences, technologie, santé mention **sciences du vivant** est composé pour l'année universitaire 2012/2013 de :

Ingrid FRUITIER-ARNAUDIN, maître de conférences, présidente
Paco BUSTAMANTE, professeur des universités
Michel GOLBERG, maître de conférences
Hélène MONTANIE, maître de conférences
Thierry MAUGARD, professeur des universités

Le jury qui délivrera le grade de **licence** du domaine sciences, technologie, santé mention **sciences du vivant** est composé pour l'année universitaire 2012/2013 de :

Mickaël AIRAUD, professeur agrégé, président
Hélène MONTANIE, maître de conférences
Gilles RADENAC, maître de conférences
Patrick BOCHER, maître de conférences
Ingrid FRUITIER-ARNAUDIN, maître de conférences
Valérie THIERY, professeur des universités

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

Article 3 :

La directrice générale des services et le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 15 octobre 2012

Le président
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2012-372 du 15 octobre 2012 portant nomination de jury de licence du domaine sciences, technologie, santé mention mathématiques

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu l'article L.613-1 du code de l'éducation,
Vu l'arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la licence,
Vu les propositions de M. le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur,

ARRÊTE

Article 1 :

Le jury des semestres 2, 3, 4, 5 et 6 de la licence du domaine sciences, technologies, santé, **mention mathématiques** pour l'année universitaire **2012/2013** :

Noël FRAISSEIX, professeur agrégé, président

Emmanuel AUGERAUD-VERON, maître de conférences

Catherine CHOQUET, professeur des universités

Laurent LEFLOCH, maître de conférences

Catherine STENGER, maître de conférences

Françoise VINCENT, professeur agrégé

Le jury qui délivrera le titre de **DEUG** et le grade de **licence** du domaine sciences, technologie, santé mention **mathématiques** est composé pour l'année universitaire 2012/2013 de :

Noël FRAISSEIX, professeur agrégé, président

Emmanuel AUGERAUD-VERON, maître de conférences

Catherine CHOQUET, professeur des universités

Laurent LEFLOCH, maître de conférences

Catherine STENGER, maître de conférences

Françoise VINCENT, professeur agrégé

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

Article 3 :

La directrice générale des services et le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 15 octobre 2012

Le président
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2012-373 du 15 octobre 2012 portant nomination de jury de licence du domaine sciences, technologie, santé mention génie civil**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu l'article L.613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la licence,

Vu les propositions de M. le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur,

ARRÊTE**Article 1 :**

Le jury des semestres 2, 3, 4, 5 et 6 de la licence du domaine sciences, technologies, santé, **mention génie civil** pour l'année universitaire **2012/2013** :

Rafik BELARBI, maître de conférences, président,

Cyrille ALLERY, maître de conférences

Abdelhamid BELGHIT, professeur des universités

Dina RAZAFINDRALANDY, maître de conférences

Le jury qui délivrera le titre de **DEUG** et le grade de **licence** du domaine sciences, technologie, santé mention **génie civil** est composé pour l'année universitaire 2012/2013 de :

Rafik BELARBI, maître de conférences, président,

Cyrille ALLERY, maître de conférences

Abdelhamid BELGHIT, professeur des universités

Dina RAZAFINDRALANDY, maître de conférences

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

Article 3 :

La directrice générale des services et le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 15 octobre 2012

Le président
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2012-374 du 15 octobre 2012 portant nomination de jury de licence du domaine sciences, technologie, santé mention physique chimie**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu l'article L.613-1 du code de l'éducation,
Vu l'arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la licence,
Vu les propositions de M. le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur,

ARRÊTE**Article 1 :**

Le jury du semestre 2 de la licence du domaine sciences, technologies, santé, **mention physique chimie** pour l'année universitaire **2012/2013** :

Lisianne DOMON, maître de conférences, présidente,

Patrick CHEVALEYRE, professeur agrégé,

Philippe PELU, professeur agrégé,

Jean-René CHEROUVRIER, maître de conférences,

Le jury du semestre 3 de la licence du domaine sciences, technologies, santé, **mention physique chimie** pour l'année universitaire **2012/2013** :

Lisianne DOMON, maître de conférences, présidente,

Jean-Luc GROSSEAU-POUSSARD, maître de conférences,

Fernando PEDRAZA-DIAZ, professeur des universités,

Philippe PELU, professeur agrégé,

Le jury du semestre 4 de la licence du domaine sciences, technologies, santé, **mention physique chimie** pour l'année universitaire **2012/2013** :

Lisianne DOMON, maître de conférences, présidente

Jean-Luc GROSSEAU-POUSSARD, maître de conférences

Quang-dao TRINH, maître de conférences

René SABOT, maître de conférences

Le jury qui délivrera le titre de **DEUG** du domaine sciences, technologie, santé **mention physique chimie** est composé pour l'année universitaire 2012/2013 de :

Lisianne DOMON, maître de conférences, présidente,

Jean-Luc GROSSEAU-POUSSARD, maître de conférences,

Fernando PEDRAZA-DIAZ, professeur des universités,

Philippe PELU, professeur agrégé,

Quang-dao TRINH, maître de conférences,

René SABOT, maître de conférences,

Le jury du semestre 5 de la licence du domaine sciences, technologies, santé, **mention physique chimie** pour l'année universitaire **2012/2013** :

Lisianne DOMON, maître de conférences, présidente,
Jean-René CHEROUVRIER, maître de conférences,
René SABOT, maître de conférences,
Marc JEANNIN, maître de conférences,

Le jury du semestre 6 de la licence du domaine sciences, technologies, santé, **mention physique chimie** pour l'année universitaire **2012/2013** :

Lisianne DOMON, maître de conférences, présidente,
Gilles BONNET, professeur des universités,
Marc JEANNIN, maître de conférences,
Stéphanie MALLARINO, maître de conférences,

Le jury qui délivrera le grade de **licence** du domaine sciences, technologie, santé **mention physique chimie** est composé pour l'année universitaire 2012/2013 de :

Lisianne DOMON, maître de conférences, présidente,
Jean-René CHEROUVRIER, maître de conférences,
René SABOT, maître de conférences,
Marc JEANNIN, maître de conférences,
Gilles BONNET, professeur des universités,,
Stéphanie MALLARINO, maître de conférences,

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

Article 3 :

La directrice générale des services et le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 15 octobre 2012

Le président
Gérard Blanchard

Arrêté n°2012-375 du 15 octobre 2012 portant nomination du jury de licence professionnelle du domaine sciences, technologie, santé mention industrie agroalimentaire, alimentation spécialité conception, production et management en industries agro-alimentaires

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu l'article L.613-1 du code de l'éducation,
Vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle,
Vu les propositions de M. le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur,

ARRÊTE

Article 1 :

Le jury de la **licence professionnelle** du domaine sciences, technologies, santé mention industries agroalimentaire, alimentation **spécialité conception, production et management en industries agro-alimentaires** est composé pour l'année universitaire **2012/2013** :

Nicolas BRIDIAU, maître de conférences, président
Marie-Joëlle LOZAC'H, enseignante à l'ENILIA-ESMIC
Pierre LECOMTE, enseignant à l'ENILIA-ESMIC
Stéphanie BORDENAVE, maître de conférences
Sophie SABLE, maître de conférences

Jean-Pierre BODIN, directeur de l'atelier technologique ENILIA-ESMIC
Lucile ROYER, chargée de projet au CRITT agro-alimentaire Poitou-Charentes

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

Article 3 :

La directrice générale des services et le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 15 octobre 2012

Le président
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2012-376 du 15 octobre 2012 portant nomination du jury de licence professionnelle du domaine sciences, technologie, santé mention génie civil et construction spécialité réhabilitation énergétique du patrimoine bâti

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

- Vu l'article L.613-1 du code de l'éducation,
- Vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle,
- Vu les propositions de M. le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur,

ARRÊTE

Article 1 :

Le jury de la **licence professionnelle** du domaine sciences, technologies, santé mention **génie civil et construction** spécialité **réhabilitation énergétique du patrimoine bâti** est composé pour l'année universitaire **2012/2013** :

Jean-Luc FAURE, professeur agrégé, président
Patrick SALAGNAC, professeur des universités
Marc ABADIE, maître de conférences
Emmanuel BOZONNET, maître de conférences
Ghislain MICHAUX, maître de conférences
Claude MOIMEAUX, PAST université La Rochelle
Hervé GAILDRAT, gérant du bureau d'étude ITF

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

Article 3 :

La directrice générale des services et le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 15 octobre 2012

Le président
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2012-378 du 15 octobre 2012 portant nomination du jury de licence professionnelle du domaine sciences, technologie, santé mention énergie et génie climatique spécialité gestion de chantier et sécurité en génie climatique

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

- Vu l'article L.613-1 du code de l'éducation,
- Vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle,
- Vu les propositions de M. le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur,

ARRÊTE

Article 1 :

Le jury de la **licence professionnelle** du domaine sciences, technologies, santé **mention énergie et génie climatique spécialité gestion de chantier et sécurité en génie climatique** est composé pour l'année universitaire **2012/2013** :

Emmanuel BOZONNET, maître de conférences, président

Patrice BLONDEAU, maître de conférences

Patrick SALAGNAC, professeur des universités

François LAGLEIZE, professeur agrégé lycée Kasler (La Roche sur Yon)

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

Article 3 :

La directrice générale des services et le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 15 octobre 2012

Le président
Gérard Blanchard

Arrêté n°2012-379 du 15 octobre 2012 portant nomination du jury de master du domaine sciences, technologie, santé mention sciences pour l'ingénieur spécialité ingénierie du bâtiment

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu l'article L.613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,

Vu les propositions de M. le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur,

ARRÊTE

Article 1 :

Le jury des semestres 1, 2, 3 et 4 du master du domaine sciences, technologie, santé mention **sciences pour l'ingénieur** spécialité **ingénierie du bâtiment** est composé pour l'année universitaire 2012/2013 :

Anas SAKOUT, professeur des universités, président

Karim LIMAM, maître de conférences

David MARTINEAU, professeur associé temporaire

Patrick ADRIAENSSENS, professeur associé temporaire

Le jury qui délivrera le titre de maîtrise et le grade de **master** du domaine sciences, technologie, santé mention **sciences pour l'ingénieur** spécialité **ingénierie du bâtiment** est composé pour l'année universitaire 2012/2013 de :

Anas SAKOUT, professeur des universités, président

Karim LIMAM, maître de conférences

David MARTINEAU, professeur associé temporaire

Patrick ADRIAENSSENS, professeur associé temporaire

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

Article 3 :

La directrice générale des services et le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 15 octobre 2012

Le président
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2012-380 du 15 octobre 2012 portant nomination de jury de master du domaine sciences, technologie, santé mention sciences pour l'ingénieur spécialité corrosion, dégradation et protection des matériaux

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu l'article L.613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,

Vu les propositions de M. le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur,

ARRÊTE

Article 1 :

Le jury des semestres 1, 2, 3 et 4 du master du domaine sciences, technologie, santé mention **sciences pour l'ingénieur** spécialité **corrosion, dégradation et protection des matériaux** est composé pour l'année universitaire 2012/2013 :

Juan CREUS, professeur des universités, président

Jocelyne BALMAIN, maître de conférences

Philippe REFAIT, professeur des universités

Patrick GIRAULT, maître de conférences

Stéphanie MALLARINO, maître de conférences

Le jury qui délivrera le titre de maîtrise et le grade de **master** du domaine sciences, technologie, santé mention **sciences pour l'ingénieur** spécialité **corrosion, dégradation et protection des matériaux** est composé pour l'année universitaire 2012/2013 de :

Juan CREUS, professeur des universités, président

Jocelyne BALMAIN, maître de conférences

Philippe REFAIT, professeur des universités

Patrick GIRAULT, maître de conférences

Stéphanie MALLARINO, maître de conférences

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

Article 3 :

La directrice générale des services et le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 15 octobre 2012

Le président
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2012-381 du 15 octobre 2012 portant nomination du jury de master du domaine sciences, technologie, santé mention sciences pour l'ingénieur spécialité génie biotechnologique**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu l'article L.613-1 du code de l'éducation,
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,
Vu les propositions de M. le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur,

ARRÊTE**Article 1 :**

Le jury des semestres 1, 2, 3 et 4 du master du domaine sciences, technologie, santé mention **sciences pour l'ingénieur** spécialité **génie biotechnologique** est composé pour l'année universitaire 2012/2013 :

Abdelhamid BELGHIT, professeur des universités, président

Karim ALLAF, professeur des universités

Vaclav SOBOLIK, professeur des universités

Jean-Jacques BRACONNIER, professeur associé temporaire

Le jury qui délivrera le titre de maîtrise et le grade de **master** du domaine sciences, technologie, santé mention **sciences pour l'ingénieur** spécialité **génie biotechnologique** est composé pour l'année universitaire 2012/2013 de :

Abdelhamid BELGHIT, professeur des universités, président

Karim ALLAF, professeur des universités

Vaclav SOBOLIK, professeur des universités

Jean-Jacques BRACONNIER, professeur associé temporaire

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

Article 3 :

La directrice générale des services et le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 15 octobre 2012

Le président
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2012-382 du 15 octobre 2012 portant nomination du jury du master 1ère année du domaine sciences, technologie, santé mention sciences pour l'environnement

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu l'article L.613-1 du code de l'éducation,
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master
Vu les propositions de M. le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur,

ARRÊTE

Article 1 :

Le jury des semestres 1 et 2 du master du domaine sciences, technologie, santé mention **sciences pour l'environnement** est composé pour l'année universitaire 2012/2013 :

Benoit SIMON-BOUHET, maître de conférences, président

Frédéric ROUSSEAUX, maître de conférences

Guy WOPPELMANN, professeur des universités

Gilles RADENAC, maître de conférences

Eve LAMENDOUR, maître de conférences

Franck HEALY, maître de conférences

Le jury qui délivrera le titre de **maîtrise** du domaine sciences, technologie, santé mention **sciences pour l'environnement** est composé pour l'année universitaire 2012/2013 de :

Benoit SIMON-BOUHET, maître de conférences, président

Frédéric ROUSSEAUX, maître de conférences

Guy WOPPELMANN, professeur des universités

Gilles RADENAC, maître de conférences

Eve LAMENDOUR, maître de conférences

Franck HEALY, maître de conférences

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

Article 3 :

La directrice générale des services et le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 15 octobre 2012

Le président
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2012-383 du 15 octobre 2012 portant nomination de jury de master du domaine sciences, technologie, santé mention sciences pour l'environnement spécialité gestion des écosystèmes anthropisés

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu l'article L.613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,

Vu les propositions de M. le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur,

ARRÊTE

Article 1 :

Le jury des semestres 3 et 4 du master du domaine sciences, technologie, santé mention **sciences pour l'environnement spécialité gestion des écosystèmes anthropisés** est composé pour l'année universitaire 2012/2013 :

Pierrick BOCHER, maître de conférences, président

Christel LEFRANCOIS, maître de conférences

Hans HARTMANN, maître de conférences

Franck HEALY, maître de conférences

Le jury qui délivrera le **grade de master** du domaine sciences, technologie, santé mention **sciences pour l'environnement spécialité gestion des écosystèmes anthropisés** est composé pour l'année universitaire 2012/2013 de :

Pierrick BOCHER, maître de conférences, président

Christel LEFRANCOIS, maître de conférences

Hans HARTMANN, maître de conférences

Franck HEALY, maître de conférences

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

Article 3 :

La directrice générale des services et le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 15 octobre 2012

Le président
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2012-384 du 15 octobre 2012 portant nomination du jury de master du domaine sciences, technologie, santé mention sciences pour l'environnement spécialité écologie et dynamique des littoraux et estuaires

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu l'article L.613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,

Vu les propositions de M. le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur,

ARRÊTE

Article 1 :

Le jury des semestres 3 et 4 du master du domaine sciences, technologie, santé **mention sciences pour l'environnement, spécialité écologie et dynamique des littoraux et estuaires** est composé pour l'année universitaire 2012/2013 :

Christel LEFRANCOIS, maître de conférences; présidente

Pierrick BOCHER, maître de conférences

Guy WOPPELMANN, professeur des universités

Franck HEALY, maître de conférences

Le jury qui délivrera le grade de **master** du domaine sciences, technologie, santé mention **sciences pour l'environnement, spécialité écologie et dynamique des littoraux et estuaires** est composé pour l'année universitaire 2012/2013 :

Christel LEFRANCOIS, maître de conférences; présidente

Pierrick BOCHER, maître de conférences

Guy WOPPELMANN, professeur des universités

Franck HEALY, maître de conférences

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

Article 3 :

La directrice générale des services et le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 15 octobre 2012

Le président
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2012-392 du 15 septembre 2012 portant nomination du jury de délivrance de la licence du domaine sciences humaines et sociales mention géographie**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

- Vu l'article L. 613-1 du code de l'éducation,
- Vu l'arrêté du 1^{er} août 2011 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence,
- Vu les propositions de M. le doyen de la FLASH,

ARRÊTE**Article 1**

Le jury du semestre 1 de la licence du domaine sciences humaines et sociales mention géographie est composé pour l'année universitaire 2012/2013 de :

Caroline BLONDY, professeur agrégé, président

Justine PASQUIER, ATER de géographie

Luc VACHER, maître de conférences

Bruno LEAL, professeur agrégé

Isabelle TEXIER, chargée de cours

Le jury du semestre 2 de la licence du domaine sciences humaines et sociales mention géographie est composé pour l'année universitaire 2012/2013 de :

Caroline BLONDY, professeur agrégé

Guillaume DRAPEAU, ATER

Laurent HUGOT, maître de conférences

Sabine FORGUES, professeur agrégé

Le jury du semestre 3 de la licence du domaine sciences humaines et sociales mention géographie est composé pour l'année universitaire 2012/2013 de :

Caroline BLONDY, professeur agrégé, président

Frédéric ROUSSEAU, maître de conférences

Didier VYE, maître de conférences

Catherine AUGERAUD, professeur agrégé

Isabelle TEXIER, chargée de cours

Le jury du semestre 4 de la licence du domaine sciences humaines et sociales mention géographie est composé pour l'année universitaire 2012/2013 de :

Caroline BLONDY, professeur agrégé, président

Luc VACHER, maître de conférences

Daniel DORY, maître de conférences

Louis MARROU, professeur des universités

Sabine FORGUES, professeur agrégé

Le jury qui délivrera le titre de DEUG de la licence du domaine sciences humaines et sociales mention géographie est composé pour l'année universitaire 2012/2013 de

Caroline BLONDY, professeur agrégé, président

Luc VACHER, maître de conférences

Daniel DORY, maître de conférences

Louis MARROU, professeur des universités

Sabine FORGUES, professeur agrégé

Le jury du semestre 5 de la licence du domaine sciences humaines et sociales mention géographie est composé pour l'année universitaire 2012/2013 de :

Caroline BLONDY, professeur agrégé, président

Didier VYE, maître de conférences

Pascal MARTY, professeur des universités

Frédéric ROUSSEAUX, maître de conférences

Joëlle BONNEVIN, maître de conférences

Le jury du semestre 6 de la licence du domaine sciences humaines et sociales mention géographie est composé pour l'année universitaire 2012/2013 de :

Caroline BLONDY, professeur agrégé, président

Luc VACHER, maître de conférences

Frédéric ROUSSEAUX, maître de conférences

Bruno MARNOT, professeur des universités

Joëlle BONNEVIN, maître de conférences

Le jury qui délivrera le grade de licence du domaine sciences humaines et sociales mention géographie est composé pour l'année universitaire 2012/2013 de

Caroline BLONDY, professeur agrégé, président

Luc VACHER, maître de conférences

Frédéric ROUSSEAUX, maître de conférences

Bruno MARNOT, professeur des universités

Joëlle BONNEVIN, maître de conférences

Article 2

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

Article 3

La directrice générale des services et le doyen de la FLASH sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 15 septembre 2012.

Le président,
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2012-393 du 15 septembre 2012 portant nomination du jury de délivrance de la licence du domaine sciences humaines et sociales mention histoire

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

- Vu l'article L. 613-1 du code de l'éducation,
- Vu l'arrêté du 1^{er} août 2011 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence,
- Vu les propositions de M. le doyen de la FLASH,

ARRÊTE**Article 1 :**

Le jury du **semestre 1** de la licence du domaine sciences humaines et sociales mention histoire est composé pour l'année universitaire 2012/2013 de :

Laurence TRANOY, maître de conférences, présidente

Bruno LEAL, professeur agrégé

Justine PASQUIER, ATER de géographie

Catherine AUGERAUD, professeur agrégé

Sabine FORGUES, professeur agrégé

Le jury du **semestre 2** de la licence du domaine sciences humaines et sociales mention histoire est composé pour l'année universitaire 2012/2013 de :

Laurence TRANOY, maître de conférences, présidente

Tangi VILLERBU, maître de conférences

Catherine AUGERAUD, professeur agrégé

Didier VYE, maître de conférences

Sabine FORGUES, professeur agrégé

Le jury du **semestre 3** de la licence du domaine sciences humaines et sociales mention histoire est composé pour l'année universitaire 2012/2013 de :

Laurence TRANOY, maître de conférences, présidente

Michel BOCHACA, professeur des universités

Catherine AUGERAUD, professeur agrégé

Laurent BRASSOUS, maître de conférences

Nathalie CRENAULT, professeur certifié

Le jury du **semestre 4** de la licence du domaine sciences humaines et sociales mention histoire est composé pour l'année universitaire 2012/2013 de :

Laurence TRANOY, maître de conférences, présidente

Bruno MARNOT, professeur

Didier POTON, professeur des universités

Pierre PRETOU, maître de conférences

Nathalie CRENAULT, professeur certifié

Le jury qui délivrera le **titre de DEUG** de la licence du domaine sciences humaines et sociales mention histoire est composé pour l'année universitaire 2012/2013 de :

Laurence TRANOY, maître de conférences, présidente

Bruno MARNOT, professeur

Didier POTON, professeur des universités

Pierre PRETOU, maître de conférences

Nathalie CRENAULT, professeur certifié

Le jury du **semestre 5** de la licence du domaine sciences humaines et sociales mention histoire est composé pour l'année universitaire 2012/2013 de :

Laurence TRANOY, maître de conférences, présidente

Mickael AUGERON, maître de conférences

Laurent VIDAL, professeur des universités

Tangi VILLERBU, maître de conférences

Joëlle BONNEVIN, maître de conférences

Le jury du **semestre 6** de la licence du domaine sciences humaines et sociales mention histoire est composé pour l'année universitaire 2012/2013 de :

Laurence TRANOY, maître de conférences, présidente

Laurent BRASSOUS, maître de conférences

Pierre PRETOU, maître de conférences

Laurent HUGOT, maître de conférences

Joëlle BONNEVIN, maître de conférences

Le jury qui délivrera le **grade de licence** du domaine sciences humaines et sociales mention histoire est composé pour l'année universitaire 2012/2013 de :

Laurence TRANOY, maître de conférences, présidente

Laurent BRASSOUS, maître de conférences

Pierre PRETOU, maître de conférences

Laurent HUGOT, maître de conférences

Joëlle BONNEVIN, maître de conférences

Article 2

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

Article 3

La directrice générale des services et le doyen de la FLASH sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 15 septembre 2012.

Le président,
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2012-394 du 15 septembre 2012 portant nomination du jury de délivrance de la licence du domaine arts, lettres, langues mention langues étrangères appliquées**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

- Vu l'article L. 613-1 du code de l'éducation,
- Vu l'arrêté du 1^{er} août 2011 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence,
- Vu les propositions de M. le doyen de la FLASH,

ARRÊTE**Article 1 :**

Le jury du semestre 1 de la licence du domaine arts, lettres, langues mention langues étrangères appliquées spécialités : anglais/chinois – anglais/indonésien – anglais/coréen est composé pour l'année universitaire 2012/2013 de :

Catherine AUGIER, professeur certifié, président

Frédéric CATHALA, professeur agrégé

Xinyu HU, professeur certifié

Chandra NURAINI, maître de conférences

Mihae SON, professeur contractuel

Le jury du semestre 2 de la licence du domaine arts, lettres, langues mention langues étrangères appliquées spécialités : anglais/chinois – anglais/indonésien – anglais/coréen est composé pour l'année universitaire 2012/2013 de :

Catherine AUGIER, professeur certifié, président

Frédéric CATHALA, professeur agrégé

Evelyne CHEREL- RIQUIER, maître de conférences

Xinyu HU, professeur certifié

Chandra NURAINI, maître de conférences

Le jury du semestre 3 de la licence du domaine arts, lettres, langues mention langues étrangères appliquées spécialités : anglais/chinois – anglais/indonésien – anglais/coréen est composé pour l'année universitaire 2012/2013 de :

Laurent METZGER, maître de conférences, président

Zhimin BAI, maître de conférences

Yonghae KWON, maître de conférences

David WATERMAN, professeur des universités

Le jury du semestre 4 de la licence du domaine arts, lettres, langues mention langues étrangères appliquées spécialités : anglais/chinois – anglais/indonésien – anglais/coréen est composé pour l'année universitaire 2012/2013 de :

David WATERMAN, professeur des universités, président

Zhimin BAI, maître de conférences

Jungyoon CHOI, professeur contractuel

Laurent METZGER, maître de conférences

Le jury des semestres 5 et 6 de la licence du domaine arts, lettres, langues mention langues étrangères appliquées spécialités : anglais/chinois – anglais/indonésien – anglais/coréen est composé pour l'année universitaire 2012/2013 de :

Philippe GRANGE, maître de conférences, président

Agnès AUGER, professeur certifié

Yonghae KWON, maître de conférences

David WATERMAN, professeur des universités

Le jury qui délivrera le titre de DEUG arts, lettres, langues mention : langues étrangères appliquées, spécialités : anglais/chinois – anglais/indonésien – anglais/coréen est composé de :

David WATERMAN, professeur des universités, président

Zhimin BAI, maître de conférences

Jungyoon CHOI, professeur contractuel

Laurent METZGER, maître de conférences

Le jury qui délivrera le grade de licence arts, lettres, langues mention : langues étrangères appliquées, spécialités : anglais/chinois – anglais/indonésien – anglais/coréen est composé de :

Philippe GRANGE, maître de conférences, président

Agnès AUGER, professeur certifié

Yonghae KWON, maître de conférences

David WATERMAN, professeur des universités

◆◆◆◆◆

Le jury du semestre 1 de la licence du domaine arts, lettres, langues mention langues étrangères appliquées spécialité anglais / espagnol / portugais est composé pour l'année universitaire 2012/2013 de :

Martine BREILLAC, professeur agrégé, présidente

Emmanuelle ANDRES, maître de conférences

Jean-Paul SARDIN, professeur certifié

Marcia RAWLINGSON, professeur contractuel

Le jury du semestre 2 de la licence du domaine arts, lettres, langues mention langues étrangères appliquées spécialité anglais / espagnol / portugais est composé pour l'année universitaire 2012/2013 de :

Martine BREILLAC, professeur agrégé, présidente

James TROMBLEY, maître de conférences

Jean-Paul SARDIN, professeur certifié

Marcia RAWLINGSON, professeur contractuel

Le jury du semestre 3 de la licence du domaine arts, lettres, langues mention langues étrangères appliquées spécialité anglais / espagnol / portugais est composé pour l'année universitaire 2012/2013 de :

Eric MONTEIRO, professeur certifié, président

James TROMBLEY, maître de conférences

Martine BREILLAC, professeur agrégé

Jean-Paul SARDIN, professeur certifié

Le jury du semestre 4 de la licence du domaine arts, lettres, langues mention langues étrangères appliquées spécialité anglais / espagnol / portugais est composé pour l'année universitaire 2012/2013 de :

Catherine AUGIER, professeur certifié, présidente

Martine BREILLAC, professeur agrégé

Nadine CANTIN, professeur agrégé

Eric MONTEIRO, professeur certifié

Les jurys des semestres 5 et 6 de la licence du domaine arts, lettres, langues mention langues étrangères appliquées spécialité anglais / espagnol / portugais est composé pour l'année universitaire 2012/2013 de :

Nadine CANTIN, professeur agrégé, présidente

Rémi LUCAS, maître de conférences

Jean-Paul SARDIN, professeur certifié

Catherine AUGIER, professeur certifié

Le jury qui délivrera le titre de DEUG arts, lettres, langues mention langues étrangères appliquées spécialité anglais / espagnol / portugais est composé de :

Catherine AUGIER, professeur certifié, présidente

Martine BREILLAC, professeur agrégé

Nadine CANTIN, professeur agrégé

Eric MONTEIRO, professeur certifié

Le jury qui délivrera le grade de licence arts, lettres, langues mention langues étrangères appliquées spécialités anglais / espagnol / portugais est composé de :

Nadine CANTIN, professeur agrégé, présidente

Rémi LUCAS, maître de conférences

Jean-Paul SARDIN, professeur certifié

Catherine AUGIER, professeur certifié

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

Article 3 :

La directrice générale des services et le doyen de la FLASH sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 15 septembre 2012.

Le président,
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2012-395 du 15 septembre 2012 portant nomination du jury de délivrance de la licence du domaine arts, lettres, langues mention lettres.

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

- Vu l'article L. 613-1 du code de l'éducation,
- Vu l'arrêté du 1^{er} août 2011 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence,
- Vu les propositions de M. le doyen de la FLASH,

ARRÊTE

Article 1 :

Le jury des **semestres 1, 2, 3 et 4** de la licence du domaine arts, lettres, langues mention lettres est composé pour l'année universitaire 2012/2013 de :

Yvan DANIEL, professeur des universités, président

Serge LINKES, maître de conférences

Laurence BRUNET-HUNAUT, maître de conférences

Charles BRION, maître de conférences

Tatiana CLAVIER, attaché d'enseignement et de recherche

Le jury qui délivrera le **titre de DEUG** de la licence du domaine arts, lettres, langues mention lettres est composé pour l'année universitaire 2012/2013 de :

Yvan DANIEL, professeur des universités, président

Serge LINKES, maître de conférences

Laurence BRUNET-HUNAUT, maître de conférences

Charles BRION, maître de conférences

Les jurys des **semestres 5 et 6** de la licence du domaine arts, lettres, langues mention lettres est composé pour l'année universitaire 2012/2013 de :

Serge LINKES, maître de conférences, président
Yvan DANIEL, professeur des universités
Charles BRION, maître de conférences

Le jury qui délivrera le grade de licence du domaine arts, lettres, langues mention lettres est composé pour l'année universitaire 2012/2013 de :

Serge LINKES, maître de conférences, président
Yvan DANIEL, professeur des universités
Charles BRION, maître de conférences

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

Article 3 :

La directrice générale des services et le doyen de la FLASH sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 15 septembre 2012.

Le président,
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2012-396 du 15 septembre 2012 portant nomination de jury de délivrance de la licence professionnelle du domaine arts, lettres, langues mention activités et techniques de communication, spécialité lettres, culture et nouveaux médias

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

- Vu l'article L. 613-1 du code de l'éducation,
- Vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle,
- Vu les propositions de M. le doyen de la FLASH,

ARRÊTE

Article 1 :

Le jury de la licence professionnelle du domaine arts, lettres et langues, mention activités et techniques de communication, spécialité lettres, culture et nouveaux médias de l'année universitaire 2012/2013 :

Yvan DANIEL, professeur des universités, président
Serge LINKES, maître de conférences
Laurence BRUNET-HUNAUT, maîtresse de conférences
Jean-Pierre GEFFRIN, journaliste France 3, retraité
Valérie PRETOT, journaliste France 3
François VELIN, Responsable d'agence communication

Article 2

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

Article 3

La directrice générale des services et le doyen de la FLASH sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 15 septembre 2012.

Le président,
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2012-397 du 15 septembre 2012 portant nomination de jury de délivrance de la licence professionnelle du domaine sciences humaines et sociales mention management des organisations spécialité patrimoines, langues et tourismes

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

- Vu l'article L. 613-1 du code de l'éducation,
- Vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle,
- Vu les propositions de M. le doyen de la FLASH,

ARRÊTE

Article 1 :

Le jury de la licence professionnelle du domaine sciences humaines et sociales mention management des organisations spécialité patrimoines, langues et tourismes est composé pour l'année universitaire 2012/2013 de :

Mickaël AUGERON, maître de conférences, président

Anna-Maria SPANO-CAVALIER, guide-conférencière à l'office du tourisme de La Rochelle
Jacques LUNEAU, professeur au lycée Bellevue de Saintes

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

Article 3 :

La directrice générale des services et le doyen de la FLASH sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 15 septembre 2012.

Le président,
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2012-408 du 15 septembre 2012 portant nomination de jury du diplôme d'université histoire de l'art et archéologie.

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

- Vu les articles L. 613-1 du code de l'éducation,
- Vu la délibération du conseil d'administration du 2 juillet 2012 relative au diplôme d'université histoire de l'art et archéologie,
- Vu les propositions de M. le doyen de la FLASH,

ARRÊTE

Article 1 :

Le jury pour la délivrance du diplôme d'université histoire de l'art et archéologie pour l'année universitaire 2012/2013 est composé de :

Laurent HUGOT, maître de conférences, président

Pierre PRETOU, maître de conférences

Tangi VILLERBU, maître de conférences

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

Article 3 :

La directrice générale des services et le doyen de la FLASH sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 15 septembre 2012.

Le président,
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2012-413 du 15 septembre 2012 portant nomination du jury du diplôme universitaire d'études françaises - DUEF C1

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

- Vu l'article L. 613-2 du code de l'éducation,
- Vu la délibération du conseil d'administration de l'université de La Rochelle du 3 mai 2010 relative au diplôme universitaire d'études françaises,
- Vu les propositions de M. le doyen de la FLASH,

ARRÊTE

Article 1 :

Le jury pour la délivrance du diplôme universitaire d'études françaises (DUEF C1) pour l'année universitaire 2012/2013, est composé de :

Isabelle QUEYROUX, professeur certifié, président
Maïté BOISSARD, professeur contractuel
Isabelle CROS, professeur contractuel

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

Article 3 :

La directrice générale des services et le doyen de la FLASH sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 15 septembre 2012.

Le président,
Gérard Blanchard

Arrêté n° 2012-423 du 20 novembre 2012 portant nomination du jury de licence professionnelle du domaine sciences, technologie, santé mention productions animales spécialité aquaculture et gestion durable de son environnement

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

- Vu l'article L.613-1 du code de l'éducation,
- Vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle,
- Vu les propositions de M. le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur,

ARRÊTE

Article 1 :

Le jury de la **licence professionnelle** du domaine sciences, technologies, santé **mention productions animales spécialité aquaculture et gestion durable de son environnement** est composé pour l'année universitaire **2012/2013** :

Denis FICHET, maître de conférences, président
Nathalie IMBERT, maître de conférences
Alain PARACHE, enseignant (Lycée de Bourcefranc)
Marie-Laure BEGOUT, chercheur (IFREMER)

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

Article 3 :

La directrice générale des services et le directeur de l'unité de formation et de recherches sciences fondamentales et sciences pour l'ingénieur sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 20 novembre 2012

Le président
Gérard Blanchard